

LES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION DANS LA CCNM

MARDI 21 JANVIER 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Décrypter les éléments de rémunération et frais professionnels de la Convention Collective
- Mesurer l'impact de la Convention Collective sur la masse salariale

PROGRAMME

Rappel de la hiérarchie des normes

Salaires minima hiérarchiques nationaux

- Montants des salaires minima hiérarchiques (SMH)
- Assiette de comparaison
- Période transitoire

Prime d'ancienneté

Rémunération des salariés auteurs d'une invention

Contreparties salariales à certaines organisations particulières du travail

- Contrepartie au titre du travail en équipes successives
- Contrepartie au titre du travail de nuit
- Contrepartie au titre du travail accompli exceptionnellement de nuit, un dimanche et/ou un jour férié

Indemnité de repas

Maintien de salaire en cas d'absence

Garantie conventionnelle de rémunération

Rémunération des alternants



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



ANIMATION

Guillaume Bourgeois
Juriste en droit social UIMM 44



PRÉREQUIS

Disposer de connaissances en RH et paie.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhèrent - inter : 0 €
Adhèrent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



L'ESSENTIEL DE LA CONVENTION COLLECTIVE

MARDI 4 FÉVRIER 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître les spécificités de la Convention Collective relatives aux relations individuelles de travail et à la rémunération
- Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Rappel de la hiérarchie des normes

Ancienneté

- Calcul de l'ancienneté conventionnelle à la formation du contrat
- Calcul de l'ancienneté conventionnelle à la rupture du contrat

Période d'essai

Suspension du contrat de travail

- Maladie et accident
- Congés liés à la parentalité
- Congés exceptionnels pour évènement de famille
- Congés payés supplémentaires

Rémunération du contrat de travail

- Salaires minima hiérarchiques
- Prime d'ancienneté
- Contreparties salariales à certaines organisations du travail
- Paniers
- Rémunération des inventions
- Garantie conventionnelle de rémunération

Rupture du contrat de travail

- Démission
- Licenciement
- Départ volontaire et mise à la retraite
- Clause de non concurrence



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



ANIMATION

Nathalie Rozec
Juriste en droit social UIMM 44



PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit du travail et/ou expérience en gestion de personnel et paie



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



DURÉE DU TRAVAIL

DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS SANS DÉLÉGUÉ SYNDICAL

MARDI 1^{ER} AVRIL 2025

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître l'essentiel de la Convention Collective en matière d'organisation et temps de travail
- Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Rappel de la hiérarchie des normes

Règles générales de durée du travail

- Les durées maximales du travail et repos quotidien
- Le temps de déplacement professionnel
- Le temps d'habillage et de déshabillage
- Le temps d'astreinte
- Le recours aux heures supplémentaires

Organisation du temps de travail sur une période supérieure à la semaine

Conventions de forfait

- Forfait en heures
- Forfait en jours

Outils d'augmentation des temps de production

- Travail en continu pour raisons économiques
- Equipes de suppléance
- Travail de nuit



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



ANIMATION

Anaëlle Ropers
Juriste en droit social UIMM 44



PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit du travail et/ou expérience en gestion de personnel et paie



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



LA CLASSIFICATION

MARDI 13 MAI 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de fonctionnement de la classification de la branche
- Maîtriser le système de classification des emplois de la métallurgie (analyser le contenu d'un emploi)

PROGRAMME

Les principes fondamentaux du système de classification

- Qu'est-ce que le système de classification de la métallurgie ?
- À quoi sert la classification ?
- Etapes de mise en oeuvre de la nouvelle classification
- Information-consultation du CSE
- Méthode et outils associés
- Processus de classification dans la branche

La prise en main du référentiel d'analyse

- Exercice d'appropriation du référentiel paritaire d'analyse des emplois
- Comprendre les 6 critères classants

Eclairage sur les questions récurrentes

- Quelques rappels de bonnes pratiques
- Notions de polyvalence et de polycompétences
- Gestion des diplômes

Cotation autonome sur vos descriptifs d'emploi



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH



MÉTHODES

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Chaque stagiaire est invité, s'il le souhaite, à venir en formation avec ses propres fiches d'emploi en vue des mises en pratique de classement.



ANIMATION

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique / Responsable du Pôle Juridique UIMM 44



PRÉREQUIS

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Cotation et quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhèrent - inter : 0 €
Adhèrent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



LES CONGÉS

JEUDI 22 MAI 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Vérifier la conformité des systèmes internes de gestion des congés aux normes légales et conventionnelles dans les domaines de l'acquisition, la fixation, le décompte et de l'indemnisation

PROGRAMME

L'acquisition des congés payés

- L'ouverture des droits à congés payés
- Focus sur l'acquisition des congés payés telle qu'issue de la Loi du 22 avril 2024 pour la maladie ou l'accident

La prise des congés payés

- La fixation et la prise des congés payés par roulement
- La fermeture de l'entreprise
- La suspension du contrat et la prise des congés (maladie, grève, événements familiaux...)
- Le décompte en jours ouvrables
- Le décompte en jours ouvrés
- Les reports
- Le fractionnement

L'indemnisation des congés payés

- L'indemnité de congés payés : calcul et régime
- L'indemnité compensatrice de congés payés

Les principaux autres types de congés

- Les congés supplémentaires
- Les congés pour événements familiaux



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



ANIMATION

Guillaume Bourgeois
Juriste en droit social UIMM 44
Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique / Responsable du Pôle Juridique UIMM 44



PRÉREQUIS

Être en charge de l'administration du personnel. Disposer d'une expérience dans la fonction RH.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 410 €
Adhérent - intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

DANS LES ENTREPRISES DE 50 SALARIÉS ET PLUS

MARDI 3 JUIN 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement de la représentation du personnel
- Adopter le meilleur système de représentation du personnel par rapport à votre entreprise

PROGRAMME

Le Comité Social et Économique

- Principe
- Attributions
- Mise en œuvre et suppression
- Composition, élection et mandat
- Fonctionnement
- Niveau central et niveau d'établissement
- Formation des représentants

Délégué syndical

- Nombre
- Crédit d'heures
- Conditions de désignation
- Rôle
- Possibilités de négociation dérogatoire en l'absence de délégué syndical



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



ANIMATION

Anaëlle Ropers
Juriste en droit social UIMM 44



PRÉREQUIS

Connaître les bases du droit du travail et gérer ou participer à l'animation des représentants du personnel



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhèrent - inter : 410 €
Adhèrent - intra : 1 180 €
Non adhèrent - inter : 550 €
Non adhèrent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



LA RUPTURE DU CONTRAT POUR MOTIF PERSONNEL

MARDI 1^{ER} JUILLET 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Sécuriser la rupture du contrat de travail pour motif personnel
- Appréhender le risque lié à une telle procédure

PROGRAMME

Les procédures

- La période d'essai
- Le licenciement
- La démission
- La rupture conventionnelle
- La retraite
- Le CDD

Les différentes indemnités

- Le calcul
- Le régime social et fiscal

Les risques de contentieux

- Les différentes indemnités



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



ANIMATION

Guillaume Bourgeois
Juriste en droit social UIMM 44



PRÉREQUIS

Aucun



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhèrent - inter : 410 €
Adhèrent - intra : 1 180 €
Non adhèrent - inter : 550 €
Non adhèrent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



DROIT DU TRAVAIL POUR LES MANAGERS

MARDI 16 SEPTEMBRE 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître le fonctionnement de la relation de travail au travers des différents contrats
- Connaître les bases du droit disciplinaire
- Appréhender le fonctionnement des institutions représentatives du personnel

PROGRAMME

LES BASES DE LA RELATION SALARIÉ/EMPLOYEUR

Le contrat de travail

- CDI / CDD / travail temporaire / temps partiel
- La période d'essai
- Les obligations du salarié
- Les obligations de l'employeur

Les éléments affectant la relation de travail

- Modification du contrat de travail et modification des conditions de travail
- Périodes de suspension du contrat de travail (maladie, congés, accident du travail...)

Le pouvoir disciplinaire de l'employeur

- Conditions d'exercice
- Limites

La rupture du contrat de travail

- Démission
- Licenciement (motifs et procédures)
- Rupture conventionnelle
- Retraite

LES RELATIONS COLLECTIVES DU TRAVAIL

La durée et l'aménagement du temps de travail dans l'entreprise

- Les différentes organisations du temps de travail
- Le régime des heures supplémentaires
- Les congés payés

Les relations sociales dans l'entreprise

- Les différents types de représentation salariale dans l'entreprise
- Le rôle et le fonctionnement des principales institutions représentatives du personnel : CSE, délégué syndical
- Le statut protecteur des représentants du personnel (crédit d'heures, protection...)
- Les conditions d'exercice du droit de grève



PUBLICS
Manager



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



ANIMATION

Florian Pugliese
Référent pédagogique du Pôle Juridique / Responsable du Pôle Juridique UIMM 44



PRÉREQUIS

S'adresse aux managers n'ayant pas de connaissances en droit du travail



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhèrent - inter : 410 €
Adhèrent - intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



ÉTAT DE SANTÉ DU SALARIÉ

JEUDI 2 OCTOBRE 2025
9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire autour de l'inaptitude
- Gérer les situations d'inaptitude

PROGRAMME

Introduction : inaptitude et notions voisines

- L'incapacité temporaire et la protection du salarié pendant un arrêt de travail
- L'invalidité

La procédure de reconnaissance de l'inaptitude

- Qu'est-ce que l'inaptitude ?
- Les différentes visites médicales à l'origine d'une inaptitude
- Procédure de reconnaissance d'une inaptitude
- Déchiffrer l'avis du médecin du travail
- Contester l'avis du médecin du travail

Le reclassement

- L'étendue de l'obligation de reclassement
- Les dispenses de recherche de solution de reclassement
- Le formalisme d'une proposition de reclassement
- Les étapes de recherche de solution de reclassement
- Situation du salarié pendant le délai d'un mois
- Situation du salarié au-delà du délai d'un mois : la reprise du paiement des salaires

Le maintien dans l'emploi

- Suivi de l'état de santé (visites médicales)
- Retour au poste
- Aménagement de poste

La procédure de rupture du contrat de travail en cas d'inaptitude

- La procédure de licenciement
- Rédiger la lettre de licenciement
- Conclure une rupture conventionnelle ?
- Gérer la rupture du contrat à durée déterminée

Les indemnités de rupture

- Le calcul de l'indemnité de licenciement pour inaptitude d'origine professionnelle / non professionnelle
- L'indemnité compensatrice de préavis
- Les congés payés
- La date de rupture du contrat de travail



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH, Chargé de prévention



MÉTHODES

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.



ANIMATION

Nathalie Rozec
Juriste en droit social UIMM 44
Aurore Durand
Réfèrent pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



PRÉREQUIS

Être en charge de l'administration du personnel.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 410 €
Adhérent - intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



CYCLE « DROIT DU TRAVAIL »



Contact

Florian Pugliese
Responsable du Pôle
Juridique
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. f.pugliese@ui44.fr

PRESTATION À LA DEMANDE

OBJECTIFS

- S'approprier les bases du droit du travail
- Approfondir les connaissances au travers du dispositif conventionnel

THÉMATIQUES ABORDÉES

- Les essentiels de la NCC
- La durée du travail (adaptée à vos besoins)
- La classification

NOS ATOUTS

- Parfaite connaissance de l'environnement social
- Pragmatisme
- Réactivité

ORGANISATION

- En inter dès 5 participants / En intra sur demande
- Date à convenir
- Groupe de niveau

TARIF

- Nous consulter



AUDIT SOCIAL



Contact

Florian Pugliese
Responsable du Pôle
Juridique
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. f.pugliese@ui44.fr

UN ACCOMPAGNEMENT AFIN D'OPTIMISER ET DE SÉCURISER VOS PRATIQUES SOCIALES

OBJECTIFS

- Mettre en conformité vos pratiques sociales
- Relever les non-conformités
- Trouver des solutions adaptées en opportunité

NOS ATOUTS

- Parfaite connaissance de l'environnement social
- Pragmatisme
- Réactivité

LIVRABLE

- Rapport d'audit mettant en lumière les points d'amélioration possibles et un plan d'actions correctives si nécessaire
- Restitution, y compris devant les représentants du personnel

TARIF

- Nous consulter

